

LA LETTRE D'INFORMATION AVRIL 2025

Mairie – 13^{ème} BCA

Retour en images sur la cérémonie militaire de la commémoration des 80 ans des combats du Roc Noir, qui s'est déroulée le mardi 15 avril à La Rosière



Les budgets ont été votés !

Ce lundi 07 avril, le Conseil Municipal a procédé au vote du budget principal et des budgets annexes.



Concernant le Budget Principal de fonctionnement, les éléments présentés ci-après sont établis hors Taxe de Séjour, car celle-ci intervient à même hauteur en recettes et dépenses (1.100.000€ encaissés et reversés à l'Office de Tourisme pour 2025). En conséquence et de manière simplifiée, **les dépenses** s'élèvent à **7.300.000€** environ quand **les recettes** se montent à **8.700.000€** environ.

En dépenses, les charges de personnel représentent 2.400.000€ environ et les charges à caractère général (notamment contrats de prestations, consommables, énergies, fournitures...) s'élèvent à 2.100.000€ environ. Le budget principal subventionne aussi les budgets annexes, Location et Gestion d'Immeubles, Transports, CCAS à hauteur de 700.000€ environ, l'Office de Tourisme pour 620.000€ environ et nos associations locales pour 50.000€ environ. Rappelons également que la commune contribue au financement du Plan Routier pour 65 000€ environ et du Centre des Pompiers pour 90 000€ environ. Au total, ce chapitre 65, dénommé « autres charges de gestion courante » s'élève à 1.800.000€ environ.

Parmi les autres dépenses, notre commune doit aussi obligatoirement contribuer au FPIC, Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales, pour 235.000€ environ. Ce fonds vise à réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face. Autre ponction qui s'inscrit dans le même objectif...c'est donc une double peine... la très récente loi de finances 2025 a créé un Dispositif de Lissage Conjoncturel des Recettes Fiscales des Collectivités, dénommé DILICO, qui viendra diminuer nos recettes de 37.000€ environ.

Enfin, le chapitre 66 « Charges Financières » correspondant au remboursement des intérêts d'emprunt s'élève à 160.000€ environ.

Les recettes de fonctionnement du budget principal, proviennent à 55% de la fiscalité Taxe Foncière et Taxe d'Habitation (THRS, THLV) pour un montant global d'environ 4.800.000€. Les versements de la taxe des remontées mécaniques et de la redevance d'exploitation du domaine skiable via le SIVU La Rosière St-Bernard, sont estimés à 1.300.000€ environ. Cette année, grâce à l'adoption de nouvelles modalités de répartition de la Dotation des Groupements Touristiques par la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise au mois de décembre dernier, le versement de la part de Montvalezan progressera cette année de 50.000€ en passant à 340.000€ au total en 2025 avant d'atteindre 390.000€ en 2026. Pour information complémentaire, les recettes issues du stationnement payant sont provisionnées à 60.000€ environ.

La Lettre d'Information – Commune de Montvalezan – Mensuel – Avril 2025

Mairie – 1 place de la Mairie - Chef-lieu – 73700 Montvalezan – 04 79 06 84 12 – accueil@montvalezan.fr

Le Conseil Municipal a également procédé au vote des **investissements retenus pour l'année 2025** pour un montant total en dépenses de **10.800.000 € environ** dont 7.300.000 € environ, correspondant principalement au règlement des dépenses à régler cette année pour la réalisation des nouveaux services techniques et du nouveau complexe culturel-cinéma des Terrasses.

Enfin, et pour la dernière fois, le Conseil Municipal a voté les comptes de gestion et administratif de l'année 2024 pour le **budget de l'eau et de l'assainissement**, clôturant ainsi définitivement ce budget à l'échelle communale puisque ce service a été transféré à la Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

Contact : Philippe GIMBRET, finances@montvalezan.fr

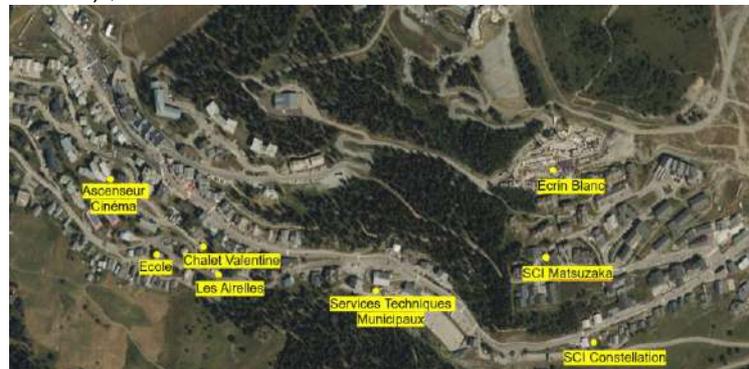
Mairie – Urbanisme

Les chantiers inter-saisons / été 2025

Vous trouverez ci-dessous la carte des chantiers qui se dérouleront à la Rosière :

Secteur La Rosière : Services Techniques Municipaux ; Les Airelles ; Chalet Valentine ; Ecole et Ascenseur pour le cinéma aux Terrasses

Secteur Les Eucherts : SCI Constellation (La Froide) ; SCI Matsuzaka et Ecrin Blanc



Contact : Antoine DELORME, urbanisme@montvalezan.fr

Mairie – Service à la Population

Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie se déroulera le dimanche 11 mai.

Rendez-vous **au Chef-Lieu, Monument aux Morts à partir de 10h00**. Messe prévue à 10h00 puis cérémonie vers 11h suivie d'un vin d'honneur à 11h30 en mairie.

Contact : Magali POSSOZ, accueil@montvalezan.fr

Mairie – Statistiques et données

Le chiffre du mois

0%

Aucune augmentation sur le taux des impôts communaux, c'est le vote du Conseil Municipal de ce lundi 7 avril.
8^{ème} année consécutive à 0% !

Contact : Philippe GIMBRET, finances@montvalezan.fr

Mairie - CCAS - Ressources Humaines

Rejoignez-nous

La mairie recrute pour la saison d'été 2025 :

- deux **Agent(e)s Techniques Polyvalents** (contrat de 5 mois) ;

Contact : Sara PIETRASANTA, rh@montvalezan.fr

